

PRÉSIDENTENCE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

N° 756-2021/ARR/DAJI

du : 30/03/2021

AMPLIATIONS

Commissaire déléguée	1
Trésorier	1
DFI / DRH	2
JONC	1
Archives NC	1
DAJI	1
SGPS	1
Intéressés	2

ARRÊTÉ

**modifiant l'arrêté modifié n° 4010-2019/ARR/DJA du 19 décembre 2019
portant délégation de signature au secrétaire général, aux secrétaires généraux adjoints
et aux agents du secrétariat général de la province Sud**

LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE LA PROVINCE SUD

Vu la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la délibération modifiée n° 21-2012/APS du 31 juillet 2012 portant organisation et fonctionnement du secrétariat général et de l'administration de la province Sud ;

Vu l'arrêté modifié n° 4010-2019/ARR/DJA du 19 décembre 2019 portant délégation de signature au secrétaire général, aux secrétaires généraux adjoints et aux agents du secrétariat général de la province Sud ;

Vu le rapport n° 25603-2021/1-ACTS/DAJI du 24 mars 2021,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : A l'article 2 de l'arrêté du 19 décembre 2019 susvisé, les mots : « *direction de l'économie, de la formation et de l'emploi (DEFE)* » sont remplacés par les mots : « *direction de l'emploi et du logement (DEL)* ».

ARTICLE 2 : A l'article 3 de l'arrêté du 19 décembre 2019 susvisé, les mots : « *direction du logement (DL)* » sont remplacés par les mots : « *direction du développement économique et du tourisme (DDET)* ».

ARTICLE 3 : La date d'entrée en vigueur du présent arrêté est fixée au 15 avril 2021.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera transmis à Madame la commissaire déléguée de la République, publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie et notifié aux intéressés.

NB : Conformément à l'article R.421-1 du code de justice administrative, vous disposez d'un délai de deux mois, à compter de la réception de cet acte, pour contester cette décision devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.